INFOS MAIRIE

Influenza aviaire :

L'ensemble du territoire national classé en risque élevé

(Ministère de l'agriculture)

« … » La confirmation d'un premier foyer en Haute-Corse a conduit le ministre de l'agriculture à classer l'ensemble du territoire national en risque élevé.

Bien que, le virus identifié ne soit pas transmissible à l'homme et la consommation de denrées alimentaires ne présente aucun risque, cette maladie peut avoir un impact très important dans les élevages.

Les recommandations :

- **Eviter de fréquenter les zones où stationnent les oiseaux sauvages**, y compris en leur absence (présence du virus possible dans fientes et sols souillés) ;
- **Tous contact avec les oiseaux sauvages, morts ou vivants, est donc est à proscrire.** En cas de contact, un nettoyage approfondi et une désinfection sont à pratiquer ;
- **La découverte d'oiseaux sauvages morts est à signaler** auprès animateurs du réseau SAGIR selon les modalités disponibles en mairie de Causse-et-Diège ;
- **Concernant les basse-cours :** voir les mesures de biosécurité ci-contre ;

La déclaration de tous détenteurs auprès de la mairie revêt également un intérêt tout particulier en cette période (formulaire CERFA disponible en mairie de Causse-et-Diège).

- **Concernant les rassemblements d'oiseaux**, y compris les marchés aux volailles **sont interdits** « … » ;
- **Concernant les éleveurs de volailles professionnels :** Des dispositions particulières sont également prévues en complément des mesures de biosécurité habituelles appliquées (pour toute question se rapprocher des interlocuteurs habituels et/ou vétérinaires) . Voir les recommandations ci-contre.

… Extrait du courrier de Mme La Préfète de l'Aveyron en date du 18/11/2020

Ce document est disponible en Mairie de Causse-et-Diège

INFOS MAIRIE

Démarrage des travaux pour la fibre sur le territoire de la commune de Causse-et-Diège

Les premiers **travaux programmés en décembre 2020** pour les **zones repérées en rose** sur la carte ci-contre

En fonction des lieux, l'installation se fera soit par implantation de nouveaux poteaux, soit par les gaines enterrées. Voir les 2.

Les travaux se poursuivrons au fur et à mesure sur l'ensemble du territoire de la commune.

Vous pouvez suivre le déploiement sur la commune avec la carte interactive en suivant le lien indiqué ci-dessous
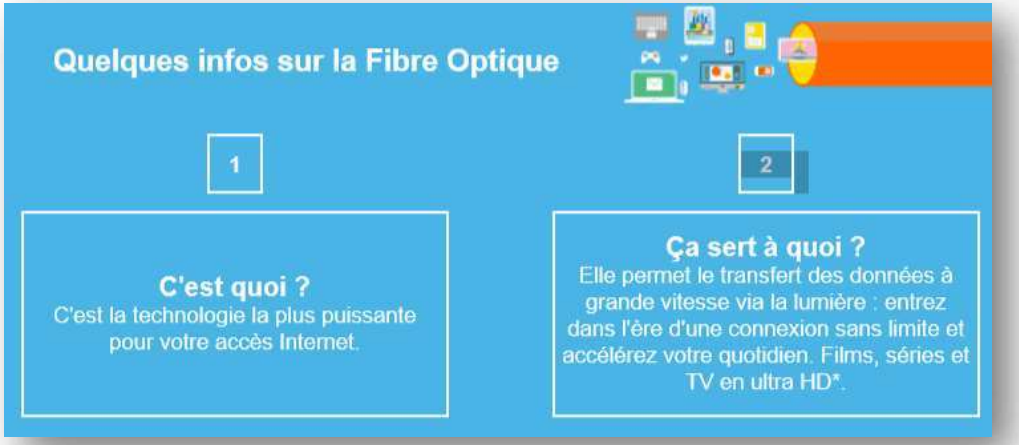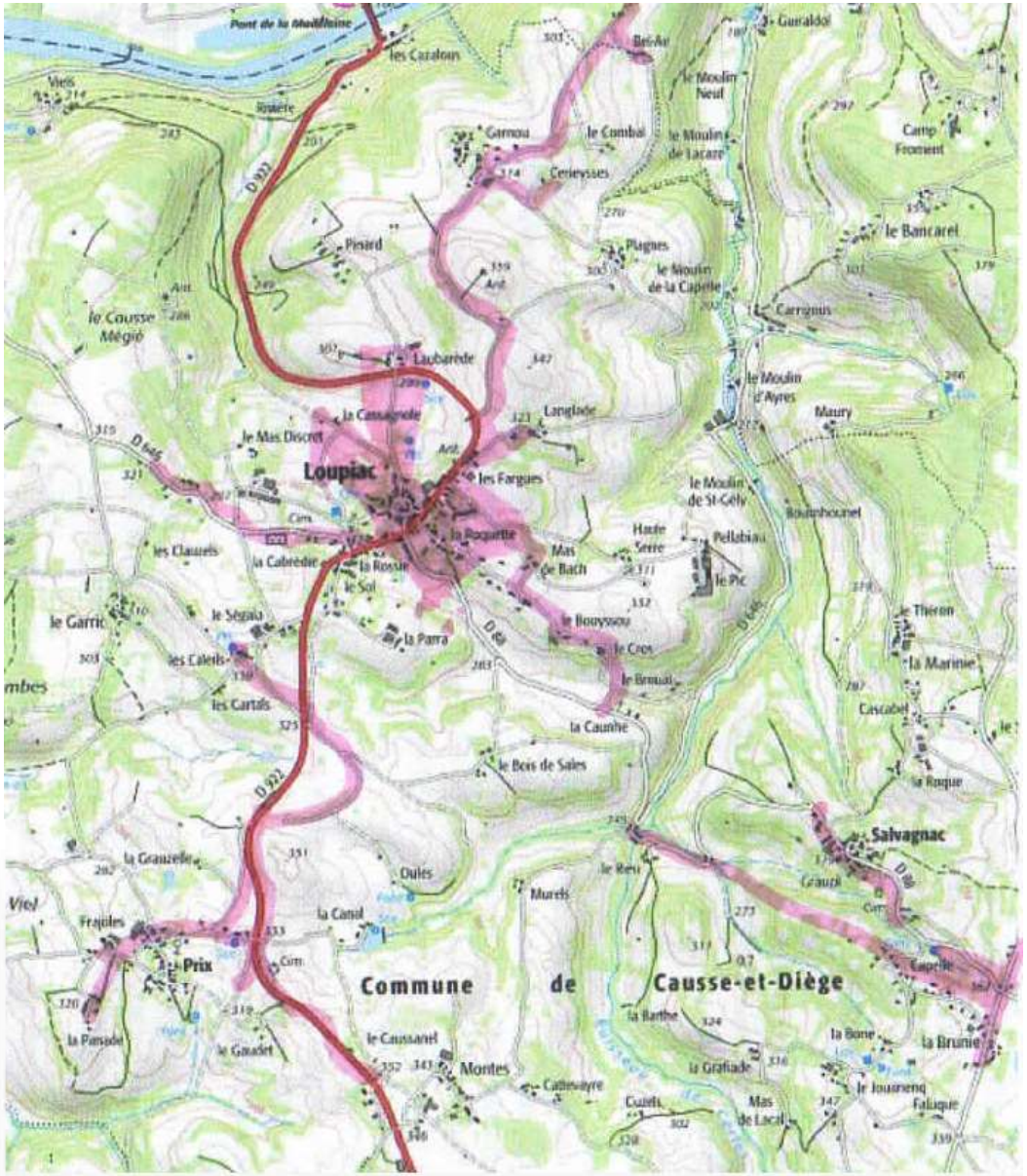
https:/ /reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique